Convention de soutien conjoint pour les « compagnies à rayonnement suprarégional et international »

Pour la période 2006-2008

entre

La Ville de Genève (ci-après la Ville)
représentée par
Monsieur Patrice Mugny
Conseiller administratif chargé du Département des affaires culturelles

Le Canton de Genève (ci-après le Canton)
représenté par
Monsieur Charles Beer
Conseiller d'Etat chargé du Département de l'instruction publique

La Fondation Pro Helvetia (ci-après Pro Helvetia)
représentée par
Monsieur Pius Knüsel, Directeur
Monsieur Andrew Holland, Chef de la division danse

La Compagnie Alias (ci-après la Compagnie Alias)
représentée par
Monsieur Guilherme Botelho, Directeur

Préambule

La Fondation Pro Helvetia, les Cantons et les Villes de Suisse,

considérant les qualités que peut avoir une collaboration conjointe en matière de soutiens aux créations d'œuvres artistiques et à la diffusion de ces oeuvres,

s'engagent à développer un principe de *convention de soutien conjoint* au bénéfice de compagnies de danse de notre pays.

L'objectif poursuivi est de renforcer le développement artistique et la promotion des compagnies qui en bénéficient et de favoriser leur rayonnement en Suisse et à l'étranger.

Cette convention témoigne de la confiance des trois instances subventionnantes à l'égard des compagnies bénéficiaires. Elle exprime une vision commune et la volonté de développer une meilleure coordination des moyens investis.

Les compagnies partenaires d'une convention de soutien conjoint bénéficient de moyens financiers constants pendant trois ans pour effectuer l'ensemble de leurs activités, sans être contraintes aux procédures habituelles des requêtes en soutien financier ponctuel. Cette sécurité et cette liberté permettent une projection à plus long terme et favorisent le travail de

recherche et d'expérimentation. Les compagnies ont par ailleurs la possibilité de constituer ou de consolider autour d'elles une équipe administrative et artistique.

Dans le cadre de la convention de soutien conjoint, la Fondation Pro Helvetia intervient à titre subsidiaire aux soutiens apportés par le Canton et la Ville concernés. Elle apporte un soutien renforcé aux représentations des compagnies considérées, en dehors de leurs frontières linguistiques et à l'étranger.

Vu
La loi Fédérale concernant la fondation Pro Helvetia (RS 447);
La loi sur l'administration des communes (B6 05),
La loi sur l'accès et l'encouragement à la culture (C3 05),
La loi sur les indemnités et les aides financières (9011)
Les statuts de la compagnie,

Vu
Le projet commun de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia visant à soutenir une compagnie à rayonnement suprarégional et international remplissant les critères de qualité définis conjointement,

Vu
Que la Compagnie Alias répond aux conditions suivantes :

- une production régulière de spectacles,
- l'organisation régulière de tournées en Suisse et à l'étranger,
- une structure d'organisation permanente,
- un travail de création artistique de qualité, novateur, reconnu par la profession et le public,

la Ville, le Canton, Pro Helvetia et la Compagnie Alias conviennent de ce qui suit :

Article 1- Objet de la convention

La présente convention règle :

a) le soutien de la Ville, du Canton et de Pro Helvetia en faveur de la Compagnie Alias pour promouvoir son développement artistique, favoriser son rayonnement et sa notoriété en Suisse et à l'étranger,

b) les engagements de la Compagnie Alias pendant la durée de validité de la convention.

Article 2 - Engagements financiers du Canton et de la Ville

Le Canton s'engage à verser une subvention annuelle de 160'000 francs (dont 10'000 francs explicitement attribués pour un projet pédagogique de sensibilisation des jeunes à la danse contemporaine), sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Grand Conseil.

La Ville s'engage à verser une subvention annuelle de 190'000 francs, sous réserve du vote du budget de l'année de référence par le Conseil municipal.

Article 3 - Engagements financiers de Pro Helvetia

Pro Helvetia s'engage à soutenir les représentations de la Compagnie Alias en dehors de ses frontières linguistiques et à l'étranger (frais de voyage, frais de transport, frais de fonctionnement liés aux tournées) par une contribution annuelle de 100'000 francs versée à hauteur de 80% en janvier et de 20% en novembre de chaque année.

La contribution de Pro Helvetia sera versée sous réserve que le budget soit voté et que les crédits budgétaires soient libérés par le Parlement fédéral.

Article 4 - Subventions en nature

La Ville peut faire bénéficier la Compagnie Alias de subventions en nature qui peuvent prendre la forme de rabais sur la location de salles, de mise à disposition gratuite de locaux, de matériel technique, de personnel de salle, etc.

Article 5 - Projet artistique de la compagnie

Le projet artistique de la compagnie est décrit dans le dossier figurant en annexe 2. Il comprend le plan financier triennal.

Article 6 - Engagements de la compagnie

Durant la période de validité de la convention, la Compagnie Alias s'engage à créer au moins deux œuvres chorégraphiques qu'elle présentera au public de sa région.

La Compagnie Alias s'engage à continuer son travail de sensibilisation des jeunes à la danse contemporaine, notamment avec les écoles genevoises.

Par ailleurs, elle s'efforcera de se produire à dix-huit reprises en au moins dix endroits différents dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger. Ces chiffres représentent une moyenne annuelle, envisagée pour la durée de la convention.

Article 7 - Autres sources de financement

La Compagnie Alias s'engage à solliciter tout appui financier public ou privé auquel elle peut prétendre du moment qu'il n'entre pas en contradiction avec les principes et valeurs des parties subventionnantes.

La Compagnie Alias s'engage à assurer en moyenne 70% du financement de ses représentations en dehors de ses frontières linguistiques et/ou à l'étranger. Ce financement devra être couvert par les cachets des spectacles ainsi que par des contributions d'autres bailleurs de fonds (fondations, sponsors, etc.). La contribution de Pro Helvetia n'excède pas une moyenne de 30 % des frais (frais de voyage, de transport et de fonctionnement liés aux tournées).

Article 8 – Excédent et déficit

La Compagnie Alias est responsable de ses résultats. Elle conserve les excédents de produits et supporte les excédents de charges.

En cas de réalisation d'un bénéfice durant la période de la convention, la Compagnie Alias le reporte sur l'exercice suivant.

Article 9 - Rapport d'activités et comptes

Le rapport annuel (janvier – décembre) est remis au plus tard à fin février à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia. Il comprend les éléments suivants:

- compte-rendu circonstancié des activités de l'année écoulée,
- énumération des principales évolutions et modifications,
- comptes annuels.

Article 10 - Echanges d'informations

Au mois de septembre de chaque année, la Compagnie Alias remet son programme annuel (de janvier à décembre) à la Ville, au Canton et à Pro Helvetia.
Le programme contient les éléments suivants:

- objectifs de développement artistique,

- programme de la prochaine saison (productions, tournées, autres activités),
- budget d'exploitation et budget pour les tournées.

Chaque partie s'engage à communiquer aux trois autres parties, dans les plus brefs délais, toute modification ou information pertinente concernant l'application de la présente convention.

Les partenaires de la convention s'efforceront de se rencontrer une fois par année pour un échange d'informations.

En cas d'incapacité de la Compagnie Alias à fournir les prestations annoncées pour cause de maladie, d'accident ou d'empêchement majeur, elle en informera les parties subventionnantes qui pourront convenir d'une éventuelle adaptation de la convention.

Article 11 - Promotion des activités

Sur tout document promotionnel produit par la Compagnie Alias doit figurer de manière très visible la mention « Compagnie subventionnée par la Ville de Genève, le Canton de Genève et Pro Helvetia ». Les logos des parties subventionnantes doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents.

Dans le cadre de leurs moyens de communication existants, la Ville, le Canton et Pro Helvetia s'engagent à faire connaître leur soutien conjoint à la Compagnie Alias.

Article 12 - Annonces de représentations à l'étranger

La Compagnie Alias s'engage à annoncer en temps utile aux représentations diplomatiques suisses à l'étranger les représentations qu'elle donnera dans le pays concerné et mettra éventuellement à leur disposition des informations et des supports publicitaires (adresses : cf annexe 1).

Article 13 – Evaluation

Début 2008, dernière année de validité de la convention, les parties procèderont à une évaluation conjointe des exercices 2006 et 2007 ainsi que des éléments connus de 2008. Le rapport d'évaluation sera terminé au plus tard en juin 2008. Il servira de référence à la décision concernant le renouvellement de la convention.

L'évaluation sera menée conjointement par la Ville, le Canton et la Compagnie Alias, avec la participation de Pro Helvetia.

Elle portera essentiellement sur les aspects suivants, fixés par la convention:

- le fonctionnement des relations entre les parties signataires,
- le respect des objectifs fixés à la Compagnie Alias,
- le respect du plan financier triennal.

L'évaluation tiendra également compte des contextes économique et artistique aux niveaux fédéral, cantonal et municipal (possibilités budgétaires, émergences de nouvelles compagnies, etc.).

Article 14 - Durée et renouvellement

La convention est conclue pour une durée de 3 ans, soit du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2008.

Il n'existe pas de droit automatique au renouvellement ou à la prolongation de la convention au terme de cette période.

Les subventionneurs décideront avant fin février 2008 si la Compagnie Alias sera ou non proposée pour une prochaine convention de soutien conjoint. La décision définitive portant sur la conclusion d'une nouvelle convention de trois ans sera prise avant fin juin 2008. Le renouvellement d'une convention se décide à l'unanimité.

Article 15 - Résiliation du contrat

La convention peut être dénoncée sur demande d'un des partenaires avec effet rétroactif à compter du moment où les conditions requises ne sont plus réunies. Dans ce cas, la restitution des subventions peut être exigée pro rata temporis.

La convention devient caduque à compter de la date où la Compagnie Alias se dissout ou cesse ses activités. Dans ce cas, les subventions déjà versées doivent être restituées pro rata temporis.

Article 16 – Entrée en vigueur

La présente convention entre en vigueur rétroactivement après ratification par le Conseil d'Etat par voie d'arrêté et signature des autres parties.

Fait à Genève le 3 février 2006 en quatre exemplaires originaux.

Pour la Ville de Genève :

Patrice Mugny
Conseiller administratif chargé du département municipal des affaires culturelles

Pour la République et Canton de Genève :

Charles Beer
Conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique

Pour Pro Helvetia :

Pius Knüsel
Directeur

Andrew Holland
Chef de la division danse

Pour la Compagnie Alias :

Guilherme Botelho
Directeur

Annexe 1

Adresses et contacts

Adresses de liaison pour annonces de représentations à l'étranger :
http://www.eda.admin.ch/eda/g/home/emb/addch.html

Adresses pour les logos :

- www.ville-ge.ch/culture/services_ac/logos.html
- www.geneve.ch
- www.pro-helvetia.ch

Compagnie Alias
24b chemin Frank-Thomas
1208 Genève

Compte postal

Les versements sont effectués sur le compte suivant:

Compagnie Alias
Compte postal 12-11697-9

Annexe 2

Plan financier triennal et projet artistique de la compagnie Alias

CHARGES	2006	2007	2008
Salaires	**657'496**	**529'466**	**529'466**
Frais administratifs	26'000	26'000	26'000
Frais promotionnels	9'300	9'300	9'300
Frais locaux	60'720	60'720	60'720
Autres frais	7'000	7'000	7'000
Frais de fonctionnement	**103'020**	**103'020**	**103'020**
Déplacement/défraiement	17'000	8'000	8'000
Costumes	4'500	20'000	20'000
Décors/scénographie	3'000	35'000	35'000
Vidéo	20'000	10'000	10'000
Musique	20'000	6'000	6'000
Achat/location technique	23'000	8'000	8'000
Audition	7'000	5'000	5'000
Photos	4'000	4'000	4'000
Permis/visas	1'000	1'000	1'000
Documentation	5'000	5'000	5'000
Promotion/affiches	4'000	8'000	8'000
Représentation	3'000	3'000	3'000
Frais de production	**111'500**	**113'000**	**113'000**
Déplacments/transports	74'490	50'000	50'000
Hébergement/défraiement	3'150	5'000	5'000
Entretien décors/costumes	6'250	6'500	6'500
Permis/visas	1'000	1'000	1'000
Autres frais	900	900	900
Frais tournées	**85'790**	**63'400**	**63'400**
Frais projet pédagogique	2'000	2'000	2'000
Frais cours	6'000	6'000	6'000
Divers	15'000	15'000	15'000
Autres frais	**23'000**	**23'000**	**23'000**
Amortissements	**6'000**	**6'000**	**6'000**
TOTAL	**986'806**	**837'886**	**837'886**

PRODUITS	2006	2007	2008
Etat GE	160'000	160'000	160'000
Ville GE	190'000	190'000	190'000
Pro-Helvetia (création+tournées)	100'000	100'000	100'000
Pro-Helvetia *	12'000		
Fonds spécial Etat-Ville GE	50'000		
Loterie Romande	80'000	35'000	35'000
Corodis	16'000	16'000	16'000
Fonds publics	**608'000**	**501'000**	**501'000**
Fonds privés	**65'000**	**55'000**	**55'000**
Cachets	**286'000**	**240'000**	**240'000**
Coproduction	**15'000**	**25'000**	**25'000**
TOTAL	**974'000**	**821'000**	**821'000**

Bénéfice/Perte	**-12'806**	**-16'886**	**-16'886**

* Part de la garantie de déficit pour la création 2005 utilisée pour les frais de la première de "I want to go home" au Théâtre Forum Meyrin.

A l i a s

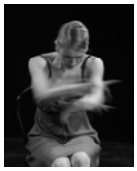

PROJETS ARTISTIQUES

2006-2008

ACTIVITES 2006-2008

- Création 2006
- Création 2007
- Création 2008
- Tournées 2006 …
- Autres activités

Création 2006

Guilherme Botelho, Chorégraphe, présente FRANKENSTEIN !
D'après l'œuvre de Mary Shelley

En association avec le Grand Théâtre de Genève

Frankenstein !

« Ne craignez pas la perfection, vous n'y parviendrez jamais. »

Salvador Dali

L'oeuvre de Mary Shelley aujourd'hui

Le livre de Mary Shelley, bien plus qu'un roman de science fiction, est le berceau d'interrogations universelles. C'est pourquoi l'œuvre appelle à être replacée dans différents contextes. Elle appartient en effet à notre imaginaire collectif. Elle s'inscrit de manière précise dans le développement des sciences. Elle renouvelle les conventions du roman gothique ou de l'écriture intime. Elle se rattache au genre du récit fantastique comme à celui du conte philosophique du XVIIIe siècle… Elle donne enfin à l'inquiétude religieuse une forme originale, en mêlant les références bibliques à des réminiscences mythologiques.

Frankenstein », ou le Prométhée moderne, n'est pas simplement le récit de l'avènement d'un monstre : c'est d'abord l'occasion exceptionnelle de saisir les circonstances de la naissance d'un mythe. Le monstre de Mary Shelley est en avance sur son temps ; les questions soulevées par sa création, puis par sa Présence parmi les hommes animent les débats et les hantises de notre époque.

Le Frankenstein D'Alias

A l'heure du clonage, des manipulations transgéniques, de l'utilisation d'embryons, les *savants fous* peuvent aujourd'hui caresser concrètement leur désir de puissance et de pouvoir, cachant leurs vices derrière la nécessité des avancées médicales.

En effet, deux siècles (188 ans) après la parution de « Frankenstein », la fabrication de l'humain n'est plus imaginaire, les notions nouvelles de la beauté et des normes anthropomorphiques ont recomposé l'esthétique des corps. L'homme a précipité l'homme dans des charniers innommables au nom de la différence, l'image de la famille a explosé au profit de bonheurs instantanés – clichés jetés épars à la face du modèle social. Le corps humain est devenu un objet de consommation, et à la table de ce banquet anthropophage se sont invités les tyrans, les publicitaires, les savants et les artistes !

Ainsi pourrions-nous pénétrer dans le mystère de « Frankenstein » et retourner comme un gant sa contemporanéité ! La dictature de l'apparence, la vieillesse harcelée, le corps à refaire, voici les slogans à l'affiche de notre époque qui tyrannisent nos chairs et nos âmes. Parce que derrière cette machinerie esthétique, il y a la toute puissance de l'homme sur l'humain, de la technologie sur le sensible : façonner l'homme à l'image d'un être tout lisse, sans âge et sans histoire, sans faille et sans mémoire... Mais la question de l'origine nous

saute à la gorge ! Le monstre cherche son créateur : c'est la quête désespérée de la créature qui demande à son père, le docteur Frankenstein, de le reconnaître pour exister.

C'est la profondeur, la richesse du récit et la vision avant-gardiste de ce texte qui a éveillé notre intérêt. S'inspirer de Frankenstein, c'est laisser libre court à l'imaginaire, à la transposition et aux images fortes, aux métaphores tout en s'appuyant sur un mythe qui permet de se pencher sur les questions de la science, de l'humanité qui se perd dans notre pulsion « épistémophilique », du pouvoir de la religion et le poids des conventions, de l'importance ravageuse de l'image dans ce monde que l'on tente d'uniformiser.

« Ce qu'il y a de plus profond en nous, c'est la peau. »

Paul Valéry

Le corps différent, le corps meurtri, le corps abandonné puis nié est un sujet chorégraphique à part entière. Le monstre ainsi fabriqué va se confronter à la violence corporelle. En effet, c'est cette capacité d'explosion physique, de déchaînement de la jouissance au delà du langage, que nous allons explorer à travers la problématique de Frankenstein.

Il est évident que Frankenstein se promène dans la nuit de l'inconscient collectif !
Avec notre regard critique et poétique, nous allons éclairer ce mythe à la lumière de l'esthétique propre à Alias où l'absurde côtoie le concret, le surréalisme l'hyperréalisme.

Le roman met en relief la notion de déplacement, de pérégrination et la relation privilégiée des personnages avec les spectacles naturels. Le décor stimule ou accompagne les évènements, offre un lieu propice au drame. Alias va s'emparer des grands espaces naturels dépeints dans le roman afin de créer, sur le plateau, un univers aussi étrange, surprenant, grandiose qu'intime. L'homme qui a tenté de détourner les lois de la nature fera gronder la colère divine jusqu'à l'effondrement du plafond du théâtre !
Ce récit intense et dramatique sera happé par nos équivalences contemporaines – le monde de la mode, de la nuit, de l'image, pour permettre à l'imagination de rebondir sur NOS monstruosités !
Le Frankenstein d'Alias kidnappera notre intimité fragilisée, nous transportant entre rêve et cauchemar…

Tournée
Frankenstein !

Grand Théâtre de Genève: (Genève - Suisse)	Première le 9 janvier 2007 et 10 janvier 2007
Espace Nuithonie: (Neuchâtel - Suisse)	Le 19 janvier 2007
Théâtre du Passage: (Villars-sur Glâne - Suisse)	Le 25 janvier 2007

Distribution

Frankenstein !

Chorégraphie : Guilherme Botelho
en collaboration avec les danseurs

Dramaturgie : Guilherme Botelho, Caroline de Cornière et Gilles Lambert

Musique : Hans Peter Kuhn

Scénographie : Gilles Lambert

Costume : Caroline de Cornière

Direction Technique et lumières : Pascal Burgat

Administration et Diffusion : Delphine Avrial

En association avec le Grand Théâtre de Genève

Alias est subventionnée par :

Le Département des Affaires Culturelles de la Ville de Genève
Le Département de l'Instruction Publique du Canton de Genève
Pro Helvetia-Fondation Suisse pour la Culture

Création 2007

La création 2007 traitera de l'identité. A savoir comment elle s'affirme, comment elle évolue, comment elle s'adapte en fonction du lieu, du temps et du milieu dans lequel l'individu se trouve. Cachés derrière nos épaisses carapaces, que montrons-nous, que révélons-nous et que dissimulons-nous aux autres, que ce soit au travail, en famille ou entre amis ? De toutes ces facettes, qui font de nous des êtres mouvants, mystérieux, remplis de contradictions, lesquelles sont vraiment « nous » ?

Par ce travail, nous avons envie de mettre en scène notre jeu quotidien, notre comédie de tous les jours, le théâtre même de nos vies.

Pour cette création, nous utiliserons du matériel de projection, afin de photographier et projeter des portraits de personnes se trouvant dans le public. L'idée est de pouvoir capturer des images d'individu choisi au hasard, d'en imprimer le portrait en direct et d'en faire des masques que les danseurs porteront. Ainsi, nous voulons créer un échange direct et privilégié avec le public.

Créations 2008

Solos

En 2008, nous envisageons de créer 2 solos. L'un d'entre eux reprendra le personnage Roger de « L'odeur du voisin ». Ces 2 projets nous permettrons d'ouvrir la compagnie à un nouveau réseau de programmation. En effet, nous pourrons tourner dans de petits lieux ou festivals.

Film-danse

D'autre part, nous aimerions réaliser un film-danse. C'est avec « Contrecoup » que nous avions eu la chance de collaborer avec Pascal Magnin. Cette expérience, datant de 1997, nous a donné envie de recréer un événement de ce genre. D'autant plus que « Contrecoup » a reçu nombres de distinctions.

A l i a s

Tournée 2006

12, 13 et 17 janvier	*Théâtre Forum Meyrin*, **Meyrin**, Suisse **I want to go home** – première
18 janvier	*Journées de Danse Contemporaine Suisse*, **Meyrin**, Suisse **I want to go home**
21 janvier	*Théâtre Populaire Romand*, **La Chaux-de-Fonds**, Suisse **I want to go home**
3 février	*Espace CO2*, **Bulle**, Suisse **I want to go home**
18 mars	*Teatro Comunale*, **Casalmaggiore**, Italie **I want to go home**
7, 8 et 9 avril	*Festival Internacional Madrid En Danza*, **Madrid**, Espagne **Le poids des éponges**
17 avril	*Belgrade Dance Festival*, **Belgrade**, Serbie-et-Monténégro **Le poids des éponges**
17 et 18 juin	*Fête de la Musqiue*, **Genève**, Suisse **Assim mesmo**
25 septembre	*MOT Festival**, Skopje,*** Macédoine **I want to go home**
20 et 21 octobre	*Dampfzentrale*, **Bern**, Suisse **I want to go home**
11 et 12 novembre	*Dance Triennale 2006 Tokyo – Séoul*, **Tokyo**, Japon **I want to go home**
11 décembre	*Le Palace*, **Bienne**, Suisse **I want to go home**

Tournée 2007

9 et 10 janvier	*Grand Théâtre de Genève*, **Genève**, Suisse **Frankenstein!** – première
19 janvier	*Espace Nuithonie*, **Fribourg**, Suisse **Frankenstein !**
25 janvier	*Théâtre du Passage*, **Neuchâtel**, Suisse **Frankenstein !**
30 janvier	*Onyx-La Carrière*, **St-Herblain**, France **I want to go home**
8 février	*Théâtre Paul Eluard*, **Bezons**, France **I want to go home**
9 février	*Festival les Presqu'îles de Danse*, **ARCADI**, France **I want to go home**
février	*Les Hivernales*, **Avignon**, France **I want to go home**
juin	*National Palace of Culture*, **Sofia**, Bulgarie **I want to go home**
juin	*ITF Varna Summer*, **Varna**, Bulgarie **I want to go home**
juillet	*Festa Internazionale del Circo Contemporaneo*, **Brescia**, Italie **I want to go home**

Autres activités

La création et les tournées reste la plus grande part de notre travail et c'est pour cela que nous y investissons une grande partie de notre potentiel créatif, de notre énergie et de nos ressources budgétaires.

Cependant nous voulons continuer à développer certains projets en dehors de ce cadre afin d'aller à la rencontre d'un public différent, de spectateurs qui ne sont pas forcément initiés à la danse contemporaine. Par ce biais, nous souhaitons les sensibiliser à notre travail et « partager » avec eux des moments privilégiés.

De ce fait nous développons trois projets :

le projet pédagogique

Depuis 1999, Alias poursuit un travail de sensibilisation à la danse contemporaine en milieu scolaire. Durant ces trois dernières années (2003, 2004 et 2005), nous avons élaboré et mis sur pied un projet pilote « Danse à l'école » en partenariat avec le Théâtre Forum Meyrin et soutenu par le DIP. Ce projet concerne, pour l'instant, les classes primaires de Meyrin.
Chaque année, Alias travaille avec une quarantaine d'élèves qui découvrent, par l'improvisation, leur liberté d'expression et leur créativité. A la fin de l'atelier, ils sont invités à faire une présentation du spectacle qu'ils ont créé devant les autres classes de l'école (environ 500 élèves). Cette expérience est une réelle réussite et se poursuivra en 2006, 2007 et 2008.

les ateliers de danse contemporaine au Théâtre Forum meyrin

Au programme du Théâtre Forum Meyrin, Alias propose des ateliers ouverts aux enfants de 7 à 12 ans. Ces ateliers ont lieu les mardis de 16h30 à 18h00 d'octobre à juin. Ils tendent aux mêmes buts que le projet pédagogique, c'est-à-dire la sensibilisation et l'initiation à la danse contemporaine. Nous espérons que leur succès nous permettrons de les reconduire chaque année jusqu'à 2008

interventions urbaines

Alias a participé plusieurs fois à des festival de danse urbaine (Festival Danza Urbana à Bologne et Dies de Dansa à Barcelone), où il s'agissait de créer une danse au cœur de la ville. Nous avons senti la force d'avoir une ville, une rue, une place comme décor, d'avoir des passants surpris comme spectateurs. De ces expériences, en a découlé l'envie de travailler au cœur de notre propre ville, celle que nous habitons et qui nous habite. Il ne s'agit en aucun cas de créer un spectacle en extérieur, avec publicité et public averti, mais plutôt de faire basculer la réalité par surprise dans un lieux où les passants circulent habituellement. C'est comme dépoussiérer un moment de notre quotidien urbain (metro-boulot-dodo), le public sera pris en flagrant délit de spectateur dans son cheminement.
Les interventions se dérouleront pendant une période d'un mois environ en raison de 1 à 3 fois par semaine, toujours pendant les jours ouvrables et à « la sortie des bureaux » dans les lieux de grand affluence. Un travail de vidéo et de photo permettra de fixer ce sondage chorégraphique comme un œil témoin.
Il est évident qu'un travail de collaboration et de coordination avec le département responsable du trafic de la ville, et du département de police et justice de l'Etat.

Cours de danse contemporaine pour danseurs

Depuis 1999, Alias propose des cours ouverts à tous les danseurs. Le projet est né du besoin exprimé par des danseurs professionnels d'avoir un entraînement régulier de haut niveau, à prix en adéquation avec leurs moyens financiers. A partir de là, un projet pilote avait été mis en place. Son succès nous a donné envie de continuer cette activité.

Alias proposera quatre à cinq cours par semaine. Il comprend des cours de technique contemporaine, contact et technique classique pour danseurs contemporains. Ces cours sont donnés par des professeurs invités, ainsi que par des danseurs de la compagnie. L'argent perçu pour les cours (10.- CHF le cours) est entièrement réinvesti dans le projet et sert à engager d'autres professeurs. Vu le succès des cours cette année, nous avons décidé de continuer ce projet.